

Cette région était au départ une zone agricole et forestière. Dès les premiers temps de la colonisation, les immigrants de toutes origines ont considéré que cette région offrait de vastes ressources et défis. Elle est vite devenue un modèle de la vie rurale au Canada. Grâce à leur grande prévoyance, les habitants de ma circonscription ont amené la création de filiales dans les secteurs agricole et forestier. Ils ont contribué à assurer une diversification nécessaire pour assurer une économie stable. Aujourd'hui, on trouve à Lindsay, la plus grosse ville de la région, un grand nombre de petites entreprises et le charmant campus du Collège de Sir Sandford Fleming. Les jeunes n'ont plus à s'expatrier pour finir leurs études. Des progrès ont été réalisés et j'en suis très fier, mais les gens ont su garder le sens de l'altruisme qui caractérise la plupart des circonscriptions mi-rurales, mi-urbaines. C'est pourquoi j'ai été si déçu de la réaction des fonctionnaires du MEER.

Les habitants de ma circonscription veulent être productifs et se rendre utiles. Nos jeunes ne veulent pas être obligés de chercher du travail à l'extérieur de la circonscription parce que l'on n'encourage pas les chefs d'entreprises locales à les embaucher. De leur côté, les entreprises veulent continuer à rivaliser avec leurs homologues des autres circonscriptions.

Je pense à un bon exemple d'une entreprise locale qui avait soumis une offre pour un contrat de fabrication de nasses. Elle essayait de décrocher un contrat public. C'est à une autre entreprise que le ministère des Approvisionnements et Service a octroyé le contrat sous prétexte qu'elle avait présenté une offre bien inférieure à celle de l'entreprise de ma circonscription. C'est parfait à condition que l'on soit sur un pied d'égalité. Or, après avoir mené enquête, on a découvert que l'entreprise qui avait décroché le contrat se trouvait dans une circonscription désignée par le MEER. De fait, l'entreprise avait été mise sur pied avec l'aide du gouvernement qui continue de subventionner ses frais de transport. L'entreprise de ma circonscription aurait dû prendre à sa charge tous les frais de transport pour rester concurrentielle. C'est pourquoi elle n'a pas réussi à décrocher le contrat parce qu'elle n'avait pas droit aux subventions du gouvernement.

J'espère que le nouveau ministre de l'Expansion industrielle régionale va mettre fin à ce genre d'injustice. Je suis très heureux de la façon dont il a mené les choses jusqu'à présent.

Le projet de loi fournira l'occasion à la plupart des gens de réclamer de l'aide à un palier ou l'autre dans le cadre du programme. Comme je l'ai dit hier en comité, depuis que je suis ici, quel qu'ait été le gouvernement au pouvoir, ce ministre plus que tout autre a présenté des mesures constructives.

Je pense que l'un des nouveaux ministres responsables du programme a soulevé beaucoup d'espoir pour les circonscriptions comme la mienne. Quand, pour me rendre chez moi, je traverse une autre circonscription où le taux de chômage est peut-être aussi élevé que celui de la mienne, et que je vois de beaux bâtiments qui montent dans le ciel pendant qu'on refuse la même chose à mes gens, je me sens parfois irrité. Avec la réorganisation du ministère et le système de groupes, j'espère que les circonscriptions comme la mienne auront de meilleures

chances. J'attends donc de grandes choses de la part du ministre responsable.

Le gouvernement a accepté d'examiner chacune de ces questions dans un projet de loi séparé. Le projet de loi C-152 devait porter sur la réorganisation du ministère de l'Expansion économique régionale, du ministère de l'Industrie et du Commerce et des Affaires extérieures ainsi que sur la nomination des secrétaires parlementaires. Le gouvernement avait commencé à mettre en œuvre les changements dans les ministères. En dépit du fait que la deuxième lecture du projet de loi n'a eu lieu que le 27 mai dernier. Il n'avait donc aucune autorité législative pour ce faire, n'avait pas consulté les provinces, ces deux étapes lui paraissant peu importantes.

Ce fut très encourageant d'entendre le ministre de l'Industrie et du Commerce, annoncer lundi dernier que la plus grande partie de ma circonscription de même que d'autres en bénéficieraient au plus haut point, plus que toute autre région de l'Ontario. J'ai toujours considéré le ministre comme un homme honnête et dévoué et je ne n'ai pas été étonné d'apprendre hier que trois des cinq divisions du recensement de ma circonscription feraient partie du groupe trois. Naturellement, j'aurais préféré que toutes les régions soient classées ailleurs que dans le premier groupe. Mais j'ai appris au comité hier que même les régions du premier groupe seront admissibles à un programme PAIM, ce qui va compenser quelque peu.

● (1830)

L'indice de développement m'a rendu sceptique à l'origine. J'avais rédigé un discours où je soulignais les inégalités auxquelles pourrait donner lieu le recours aux données du recensement. Par le passé, avec les programmes fondés sur ces statistiques, on a laissé pour compte les chômeurs chroniques comme ceux qui ont cessé de chercher du travail et les étudiants qui n'ont même pas essayé, sachant d'avance qu'il n'y en avait pas. Je pourrais citer en exemple cette année le programme d'Été Canada. Dans Victoria-Haliburton, on n'a ajouté que \$4,000 à l'affectation de l'année dernière, en raison du taux excédentaire des étudiants. Depuis la publication de la liste des contributions, hier, je suis prêt à retirer cette objection. A première vue, l'indice me semble juste et équitable, comme le ministre l'avait annoncé lundi.

Cela me préoccupe encore un peu de savoir que toutes les régions du groupe 4 sont soit au Québec soit dans les Maritimes, mais il serait peut-être trop difficile de choisir des régions en crise dans les autres provinces et d'exclure les autres. Je pense que le ministre s'est vraiment efforcé d'être équitable.

Je voudrais dire encore quelques mots à propos de la circonscription de Victoria-Haliburton. Ceux qui n'y sont jamais allés ne savent pas ce qu'ils manquent. Nos lacs et nos terrains de camping attirent beaucoup de touristes tant l'été que l'hiver. A Toronto, on surnomme la région «le pays des chalets», car nous accueillons aussi bien les citoyens que les touristes. C'est pour cela que je déteste voir le gouvernement élaborer une politique préjudiciable au tourisme. Le Programme énergétique national a été désastreux pour l'industrie et le gouvernement défavorise davantage l'industrie touristique en n'empêchant pas les sociétés pétrolières d'imposer des hausses de prix excessives.